



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE, DU GENRE ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS



PROJET INVESTIR DANS LES PREMIERES ANNEES POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN AU SENEGAL/PIPADHS

UNITE DE GESTION DU PROJET
&&&&&&

COMPTE RENDU
CRD D'INFORMATION ET D'INSTALLATION DU CTRS
DE PIPADHS DE LA REGION DE FATICK



Septembre 2020

Le Mardi 29 Septembre 2020, s'est tenu, dans la salle de conférence de la Gouvernance de Fatick, le Comité Régional de Développement (CRD) d'information et d'installation du Comité Technique Régional de Suivi (CTRS) du PIPADHS. Cette rencontre, présidée par Madame le Gouverneur de région, a examiné les points de l'agenda suivant :

1. Cérémonie d'ouverture du CRD ;
2. Présentation sur le DIPE ;
3. Présentation du PIPADHS ;
4. Présentation du Mécanisme de Gestion des Grievs MGG) ;
5. Discussions ;
6. Installation officielle du CTRS ;
7. Clôture ;
8. Point de presse.

Etaient présents voir feuille de présence.

Naturellement, la rencontre a démarré avec le premier point de l'ordre du jour à savoir la cérémonie officielle d'ouverture.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La rencontre a démarré aux environs de 11 H 20 mn. Madame le Gouverneur après avoir déclaré ouverte la séance, a soumis la validation de l'agenda au CRD avant de donner la parole au représentant des maires pour le mot de bienvenue. C'est le maire de Bassoul, qui s'est acquitté de cette tâche au nom de son collègue de Fatick et des autres maires de la région. A sa suite, la parole est donnée, à la Directrice Générale de l'Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits (ANPECTP), Madame Thérèse Faye DIOUF pour prononcer une allocution au nom des partenaires de mise en œuvre (PMOs). La quintessence de son allocution porte sur un rappel du rôle important que jouent les PMOs aussi bien dans la phase de mise en œuvre du projet à côté de l'UGP que durant sa phase d'élaboration avec les experts de la Banque Mondiale. Dans le même ordre d'idée, elle présente les différentes initiatives et réalisations entreprises par l'ANPECTP et les autres PMO partenaires du projet dans l'exécution du PTBA 2020 du PIPADHS dans la région de Fatick. Parmi ces projets et initiatives, on peut retenir : la construction de 04 Cases des Tout Petits dont les sites ont déjà été identifiés, la construction de deux (2) Daara préscolaires, la construction de CPE, la dotation de cahiers d'activités et d'outils didactiques ainsi que des registres d'état civil, etc. C'est à sa suite que Madame le Gouverneur, en procédant à l'ouverture de la cérémonie est revenue sur l'importance de ce CRD axé sur un domaine aussi stratégique qu'est le sous-secteur de la petite enfance longtemps laissé en rade dans le système éducatif. Elle dira ensuite que ce projet s'inscrit en droite ligne avec le Programme Sénégal Emergent (PSE) notamment en son axe 2 orienté sur le développement du capital

humain. Elle rappelle que la pertinence du projet n'est plus à démontrer, l'avenir c'est n'est pas demain mais c'est maintenant qu'il faut le préparer. Elle termine son discours sur des mots de remerciements à l'endroit des autorités administratives présentes, des participants venus de toutes localités, et des responsables du projet pour la bonne et franche collaboration dont ils ont fait montre durant la phase préparatoire et celle de l'organisation proprement dite du CRD.

II. PRESENTATIONS

Les présentations sont au nombre de trois. La première a porté sur le développement intégré de la petite enfance, la deuxième sur la présentation du PIPADHS et la troisième sur le Mécanisme de gestion des Grieffs.

2.1. PRESENTATION SUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE

C'est le Spécialiste du Développement de la Petite Enfance du PIPADHS en l'occurrence Monsieur Alassane DIOP qui s'est acquitté de cette tâche. Il a passé en revue le contexte global de la DIPE dans le monde avant d'en venir à la situation nationale, notamment en matière d'initiatives et de politiques prises pour les autorités pour promouvoir le développement du sous-secteur de la petite enfance. Entre autres points abordés lors de sa présentation, il y a la pertinence d'investir sur la petite enfance, notamment durant les « 1000 premiers jours » pour assurer son développement intégré et intégral avant l'âge d'aller à l'école élémentaire. Il a démontré avec des thèses scientifiques l'importance de bien nourrir, de doter à l'enfant un apprentissage précoce de qualité ainsi que de protéger ses droits pour lui assurer un avenir radieux. Pour plus d'information, voir la présentation. Cette première présentation a été suivie par celle du PIPADHS.

2.2 PRESENTATION DU PIPADHS

La présentation du projet a été effectuée par Monsieur Alioune FALL, Coordonnateur du PIPADHS. D'emblée, il a présenté l'architecture institutionnelle du PIPADHS à savoir un projet de l'Etat du Sénégal, financé par la Banque mondiale (IDA) pour un montant global de 42 milliards, placé sous la double tutelle technique et financière respectivement du ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants et de celui des Finances et du Budget. Puis, il a démontré la pertinence du projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain au Sénégal. Le projet est qualifié d'innovant dans le portefeuille de la banque mondiale en Afrique subsaharienne car jamais un projet du secteur de la petite enfance n'ait bénéficié un financement de 70 millions de dollars. D'où l'importance de ce projet qui devra permettre d'investir sur ce que notre pays a de plus précieux, le capital humain à travers la petite enfance pour leur garantir un meilleur devenir. La dernière partie de sa présentation a été consacrée aux modalités opérationnelles de mise en œuvre du PIPADHS : un projet multisectoriel dont les activités principales sont exécutées par quatre

composantes notamment : - la composante 1 : *la nutrition et la stimulation précoce, gérée par la CLM* ;

- la composante 2 : *l'apprentissage précoce de qualité gérée la Direction de l'Education préscolaire en rapport avec l'Agence Nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits* ;

- la composante 3 : *communication et la mobilisation sociale gérée par la DPDPE, et* ;

- la composante 4 : *la coordination et l'assistance technique du projet.*

2.3 RESENTATION DU PUIPADHS :

Cette présentation a été faite par le spécialiste du développement de la petite enfance du PIPADHS en l'absence des deux spécialistes sauvegarde environnementale et sociale pour des raisons professionnelles.

La présentation a porté sur les points suivants :

- La genèse de la mise en place du Mécanisme de Gestion des Grieffs (MGG) par la Banque Mondiale et l'Etat du Sénégal ;
- L'objectif du mécanisme est de permettre au projet de répondre aux exigences de consultation des populations et de règlement des grieffs, réclamations et conflits lors de la mise en œuvre du projet ;
- La composition et les modalités de fonctionnement du MGG ; entre autres,

III. Débat et discussions

A l'issue de ces trois présentations pertinentes, il s'en est suivi un débat riche et varié portant sur les points ci-après :

- La pertinence d'investir dans la petite enfance : « dis-moi quel enfant tu as, je te dirai quel adulte tu seras » ;
- Privilégier nos réalités socio-culturelles au détriment de la psychologie transculturelle pour une meilleure prise en charge de cette catégorie dans la composante 2 du projet ;
- Renforcer les comités de veille et de protection des enfants installés à travers les différents départements que compte la région ;
- S'appuyer sur les APDC déjà opérationnels dans la mise en œuvre du projet au niveau communautaire ;
- Faire la jonction entre les structures de santé et les mairies ainsi que les maisons citoyennes pour booster le taux de l'enregistrement à la naissance ;
- Prendre en compte les besoins spécifiques des Tout Petits dans la construction des infrastructures CTP, CPE, espace d'éveil ...

- Renforcer les informations et la communication en direction des autorités territoriales qui ont un rôle important à jouer pour pérenniser les acquis du projet d'une part, et d'autre part, faciliter l'octroi de délibération des sites devant abriter la construction des infrastructures ;
- Prise en charge de la mère enceinte sur le plan nutritif et sanitaire pour éviter les effets négatifs sur le développement de l'enfant ;
- Harmoniser le nombre de région d'intervention : 7 sur les présentations et 11 sur la plaquette de présentation institutionnelle mise à la disposition des participants ;
- La gestion de l'enfant depuis la période néo natale à intégrer dans la stratégie d'intervention du PIPADHS ;
- Le taux de préscolarisation de la région de Fatick est de 12,4 contre 17,8 pour la moyenne nationale ;
- L'ancrage de l'ANPECTP au niveau du ministère de la famille et non au niveau du ministère de l'éducation,
- Prendre en compte le privé dans le cadre de la mise en œuvre du PIPADHS quand on sait que le privé occupe une part importante dans le sous-secteur du préscolaire ;
- Faire évoluer les dispositifs législatifs pour une meilleure prise en compte du sous-secteur préscolaire dans le secteur global de l'éducation ;
- Impliquer les partenaires techniques au niveau régional dans la planification, et la mise en œuvre des activités, notamment dans le secteur environnemental. Ce secteur ne devra pas être mobilisé unique dans l'identification des sites mais plutôt sur tout le processus de mise en œuvre du projet ;
- Renforcer la qualité de la formation dans les cases des tout-petits pour améliorer le programme davantage ;
- Selon les statistiques de la région la demande est largement supérieure à l'offre dans le secteur du préscolaire ;
- Sensibiliser les parents sur la localité où ils doivent déclarer leurs enfants à la naissance ;
- Privilégier les îles dans l'identification des sites devant abriter les infrastructures DIPE, une préoccupation de l'Etat du Sénégal.

La liste des intervenants étant épuisée Madame le Gouverneur a remis la parole à l'équipe du PIPADHS pour apporter des éclaircissements et des précisions sur tous les points soulevés. C'est tout d'abord Monsieur le coordonnateur qui a répondu à toutes les questions soulevées. Ensuite, il sera complété successivement par Madame la Directrice de l'Agence de la Petite enfance et de la Case des Tout-petit et Monsieur Alassane DIOP Spécialiste du Développement de la petite enfance au

PIPADHS. A la fin des discussions suscitées par les présentations, Madame, le Gouverneur, a remis la parole à son adjoint chargé des affaires administratives pour lecture et adoption de l'arrêté portant création du CTRS de Fatick. A la fin de la lecture, le CTRS a été adopté par le CRD et par ricochet installé officiellement par Madame le Gouverneur. Sur ce, elle s'est attardée sur les membres qui le compose, ainsi que les missions qui leur sont assignées dont elle est la présidente avant de passer à la cérémonie de clôture.

IV. CEREMONIE DE CLOTURE

Clôturant, la rencontre Madame le Gouverneur a rappelé les grandes recommandations du CRD à savoir : prendre en compte l'approche intégrée dans la stratégie de mise en œuvre des activités du projet ; prendre en compte la dimension communautaire pour la durabilité des acquis du projet, favoriser l'usage des langues locales dans les enseignements et apprentissages des tout petits dans les structures DIPE, sensibiliser les communautés sur l'importance des chants et des danses dans l'éducation et le développement de l'enfant ; impliquer les structures déconcentrées dans la planification des activités de terrain,...

Pour terminer, Madame le Gouverneur, a réitéré ses remerciements à l'endroit des membres du CRD présents et des responsables du projet à qui elle a souhaité un bon retour dans leurs familles respectives avant de déclarer clôt le CRD.

V. Point de presse

A la fin du CRD, il s'en est suivi un point de presse afin de permettre aux acteurs de la presse de relayer l'information sur toute le territoire régional, nation et internationale via la presse fortement mobilisée à cet événement.

Fait à Dakar, le 30 Septembre 2020

Par Ousseynou NDIAYE

Responsable de la Communication

Séance de travail avec le du Gouverneur

- **Heure de début** : 10 heures 55 55 minutes
- **Point sur les préparatifs**
- **Séance de travail avec le gouverneur de Fatick**
 - ✓ **Lieu** : salle de conférence de la gouvernance est retenue pour abriter le CRD. Le principe de la cotation est rappelé à ce sujet. A ce titre, un mémo est nécessaire pour respect des prescriptions du manuel de procédures ;
 - ✓ La location de salle prend en compte les chaises qui seront installées avec les autres installations ;
 - ✓ Des chevalets suivant des modèles standards sont préparés par l'UGP ;
 - ✓ Le repas déjeuner) sera servi en plats individuels ou barquettes et la pause-café en barquettes ;
 - ✓ L'eau de salle sera mise en place le matin de l'activité ;
 - ✓ Toutes les convocations ont été distribuées depuis le 23 septembre 2020 à tous les participants. Les accusés de réception ne sont pas au nombre, mais le gouverneur a demandé que le point soit fait sur la question ;
 - ✓ Le dispositif de projection est disponible et les vérifications seront faites le matin avec le technicien ;
 - ✓ La distanciation physique sera respectée et des mesures barrières seront observées compte. Un ASP sera responsabilisé pour le contrôle des températures avec un thermo flash et il veillera aux pratiques sanitaires d'usage de santé dans le contexte du COVID (gel antiseptique, eau, lavoir, savon, etc.) ;
 - ✓ La presse locale est effectivement invitée ;
 - ✓ La banderole d'annonce du CRD est déjà affiché devant la porte sous l'enseigne de la gouvernance et la banderole de fonds va être accrochée dans la salle demain matin ;
 - ✓ **Echange sur les questions financières** : Comme d'habitude, le comptable a partagé les orientations et supports liés au budget préparé à cet effet. Les conditions de préparation et d'opérationnalisation des justificatifs sont passés en revue avec le gouverneur. Le principe de la cotation est ainsi rappelé à propos de la restauration. Le comptable principal du PIPADHS va gérer les remboursements de transport avec l'appui de la gestionnaire de la gouvernance. Les outils sont préparés à l'avance par à cet effet
- **Visite de la salle**
 - La visite de la salle est ce jour, 28 septembre 2020 à partir de 12 heures 30 minutes. Elle est adaptée à l'évènement et est climatisée. Elle va être réorganisée pour les besoins du CRD et des chaises supplémentaires seront ajoutées pour mieux gérer la distanciation physique. Cela permettra aussi d'accueillir plus de participants. La sonorisation est disponible et fonctionnelle.

NB : Suggestion sur les remboursements de transport pour les participants venant des zones éloignées (dans les îles du sine Saloum comme Bassoul, très enclavé) et les autorités administratives et territoriales : à revoir dans la mesure du possible en fonction des réalités du milieu.

Fin de la séance de travail : 12 heures 45 45 minutes

ALBUM PHOTOS DU CRD ET INSTALLATION DES CTRS



Gouverneur coordonnateur Pipadhs et DG ANPECTP



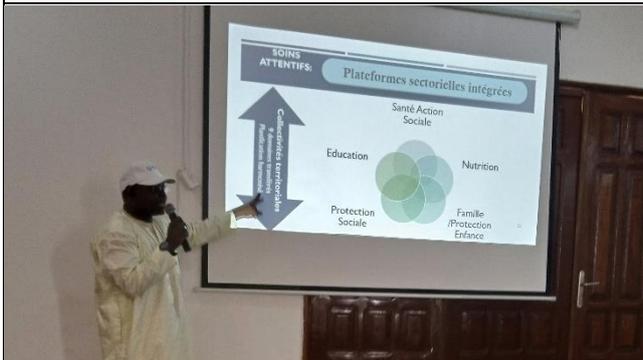
Membres CRD Fatick



Présentation PIPADHS par le coordonnateur



Membres du CRD



Présentation du SPE PIPADHS



Membres du CRD



Point de presse Gouverneur, Coordonnateur et DG ANPECTP



vu de la salle du CRD de Fatick